SHOM 300 ans d'hydrographie

Avis aux navigateurs

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 INFORMATIONS
- 1.1 Avis spéciaux
- 1.2 Avis préliminaires et temporaires

CHAPITRE 2 CORRECTIONS
- 2.0 Tables des documents corrigés par le présent groupe
- 2.1 Cartes
- 2.2 Instructions Nautiques
- 2.3 Livres des Feux
- 2.4 Radiosignaux
- 2.5 Autres ouvrages

CHAPITRE 3 MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS
- 3.1 Cartes
- 3.2 Instructions nautiques
- 3.3 Livres des feux
- 3.4 Radiosignaux
- 3.5 Autres ouvrages

TABLES RECAPITULATIVES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES

© 2020 Shom - FRANCE - Tous droits réservés - Les copies des avis aux navigateurs sont autorisées mais ne peuvent être vendues.

Les navigateurs sont invités :

À consulter le Guide du Navigateur, volume 1 (documentation et information nautiques, édition 2012), et en particulier le chapitre 8 relatif à l'information nautique.

À se conformer aux prescriptions fournies dans ce chapitre au paragraphe 8.4 pour transmettre des renseignements, notamment ceux ayant un caractère d'urgence (dangers, anomalies dans la signalisation, ...).

Avertissement concernant la conservation des GAN

Les règles de conservation des groupes d'avis aux navigateurs sont précisées au règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (article 221-V/27).

Pour l'ingénieur général de l'armement (hydrographe)
Laurent KERLÉGUER
directeur général du Shom
L'ingénieur en chef de l'armement (hydrographe) Jean-Claude LE GAC
directeur des opérations, de la production et des services

GLOSSAIRE

Français	English
Principaux mots courants utilisés dans le GAN	Principal key Words used in NTM
Porter	Insert
Ajouter	Add
Rayer	Delete
Remplacer, modifier	Amend
Déplacer ... de x en y	Move... from x to y
Remplacer y par x	Replace y with x
Au Sud de	Southwards
Au SW de	South-westwards
Cadre Ouest, cadre Sud (de la carte)	W border, S border
Entre	Joining
À toucher le point a) ci-dessous	Adjacent to ... a) above
Voisin du point a) ci-dessous au NE	Close NE of ... a) above
Etendre la courbe de 100 m vers le NE pour inclure...	Extend 100 m contour NE to enclose ...
Entourée d'une courbe de 200 m	Enclose by 200 m contour
Trait tireté	Pecked line
Trait pointillé	Dotted line
Un seul trait plein	Single firm line
Un double trait plein	Double firm line
Annexe graphique	Accompanying block
Nota	Accompanying note

CHAPITRE 1

INFORMATIONS

Section 1.2 Avis préliminaires et temporaires

20 30-P-05. MAROC (Côte Ouest). Port de Casablanca. — Balisage. Feu. (Avis 108/DHOC/2020. Mail DHOC du 13/07/2020)

Référence: Avis 20 15-P-24. Remplacé.

De nombreuses modifications sont intervenues ou sont en cours concernant les positions (WGS 84) et les caractéristiques des feux et le balisage du port de Casablanca et de ses abords. Les plus importantes sont les suivantes :

Bouée CA en 33 41,07 N — 7 34,00 W : Iso.W.4s5m6M
Bouée CA1 en 33 39,48 N — 7 34,60 W : Fl.G.4s3m6M
Bouée CA2 en 33 38,00 N — 7 33,10 W : Fl(2)R.6s3m4M
Bouée CA3 en 33 38,00 N — 7 34,60 W : Fl(2)G.6s3m4M
Bouée cardinale Est en 33 37,20 N — 7 35,15 W : VQ(3)5s4m4M
Phare d'Oukacha en 33 36,94 N — 7 33,76 W : Oc(3)R.15s29m16M (secteur 060° - 245°)
Feu directionnel (4°) à 229° en 33 36,78 N — 7 35,64 W : Oc.W.6s12m12M
Feu directionnel (3°) à 246° en 33 36,43 N — 07 37,00 W : Oc.W.4s12m12M
Feu du musoir de la jetée Moulay Youssef en 33 37,22 N — 7 35,50 W : Fl(3)G.10s13m7M
Feu du musoir de la jetée Moulay Slimane en 33 36,83 N — 7 35,45 W : Fl(4)R.12s12m4M
Feu du musoir de la jetée principale du nouveau port de pêche en 33 36,75 N — 7 34,90 W : Q(3)10s15m8M
Feu terminal conteneurs Est en 33 36,77 N — 7 35,86 W : Fl.R.6s12m3M
Feu épi NE de la jetée Moulay Youssef en 33 37, 08 N — 7 35,61 W : Fl(4)G12s6m4M
Feu épi SW de la jetée Moulay Youssef en 33 36,77 N — 7 36,33 W : Fl(2)G.8s6m3M
Feu de la jetée CCP en 33 36,66 N — 7 36,26 W : Fl(2)R.8s6m3M

Il est conseillé de contacter les autorités maritimes locales pour obtenir de plus amples informations.

Voir cartes 7700, 7706

AVIS PRÉLIMINAIRES ET TEMPORAIRES ANNULÉS OU REMPLACÉS

20 15-P-24	7700, 7706	MAROC (Côte Ouest)

CHAPITRE 2

CORRECTIONS

Section 2.0 Tables des documents corrigés par le présent groupe

2.0.1 Cartes

ABREVIATIONS

G : annexe graphique

R : avis rectificatif

2.0.1.1 Cartes classées par ordre numérique

Cartes françaises

N° Carte	Corr.	Avis	N° Carte	Corr.	Avis	N° Carte	Corr.	Avis	N° Carte	Corr.	Avis
5948	97	30 77	7037 (INT 1563)	2 G	30 17	7510 (INT 3308)	61 G	30 98	7661 (INT 3110)	14	30 77
6757 (INT 301)	162 G	30 77	7081 (INT 300)	137 G	30 77	7617	1	30 264	7669	41	30 77
6844 (INT 3187)	13 G	30 84	7203	86	30 77	7618	7 G	30 264	7670	27	30 77
7008 (INT 3116)	85 G	30 84	7434 (INT 3188)	20 G	30 84	7624	7	30 264	7785	11	30 77
7014 (INT 304)	49	30 77	7507	117	30 77	7630 (INT 4182)	14 G	30 264			
7025 (INT 3302)	12 G	30 98	7507	118	30 98	7660 (INT 3108)	16	30 77			

Cartes internationales françaises

N° Carte	Corr.	Avis	N° Carte	Corr.	Avis	N° Carte	Corr.	Avis	N° Carte	Corr.	Avis
INT 300	137 G	30 77	INT 1563	2 G	30 17	INT 3116	85 G	30 84	INT 3302	12 G	30 98
INT 301	162 G	30 77	INT 3108	16	30 77	INT 3187	13 G	30 84	INT 3308	61 G	30 98
INT 304	49	30 77	INT 3110	14	30 77	INT 3188	20 G	30 84	INT 4182	14 G	30 264

2.0.2 Instructions nautiques

Ouvrage		N°page ou § instructions	Ouvrage		N°page ou § instructions	Ouvrage		N°page ou § instructions	Ouvrage		N°page ou § instructions
C23	19	§_5.2.3.1	D5	10	§_1.2.6.2			§_5.3.2.2			§_12.5.5.3
D22	15	§_4.1.5.3			§_2.1.5.4			§_5.4.4.2			
								§_10.4.4.1			

2.0.3 Livres des feux

Ouvrage	N°des feux	Ouvrage	N°des feux	Ouvrage	N°des feux	Ouvrage	N°des feux	Ouvrage	N°des feux
LA	11250		13540		51200	LB	23382		
	11500		48630		51261				
	13460		48640		51270				

2.0.4 Ouvrages de radiosignaux

N°91 : Radionavigation maritime. Variante numérique. (2018)

N°931 : Radiocommunications portuaires volume 1 : Océan Atlantique. (2018)

2.0.5 Autres ouvrages

Néant

20 30 17. ANGLETERRE. (Côte Sud). Ramsgate. — Bathymétrie. Port. (Carte GB 1827).
– **Carte**

7037 (2) **INT 1563**	**Cartouche A**			
	Porter	annexe graphique F.313	51 19,500 N	001 25,000 E

20 30 77. ESPAGNE. Côte Est d'Espagne. — Bathymétrie. (Cartes ES 2B et ES 4C).
– **Cartes**

5948 (97)	Porter	Sonde : *1280* entourée d'une courbe de 2000 m	36 03 56 N	001 05 28 W
6757 (162) **INT 301**	Porter	annexe graphique F.331	36 00 N	000 00 E
	Rayer	Sonde : *202* et la courbe l'entourant	41 52 N	003 30 E
		Sonde : *840* hors position et la courbe l'entourant	39 25 N	000 57 E
7014 (49) **INT 304**	Ajouter	Racon (B)	40 05,3 N	004 05,6 E
	Remplacer	dans la légende du feu 16M par 18M	40 03,1 N	003 49,5 E
	Rayer	202 *ED*	41 51,9 N	003 30,6 E
7015 **INT 303**	Note. — *Cette carte sera corrigée ultérieurement.*			
7081 (137) **INT 300**	Porter	annexe graphique F.332	35 00 N	000 00 E
7203 (86)	Remplacer	dans la légende du feu 16M par 18M	40 03,2 N	003 49,5 E
	Rayer	202 *ED*	41 51,6 N	003 30,3 E
7507 (117)	Rayer	Sonde : *202 ED* et la courbe l'entourant	41 51,7 N	003 30,5 E
7660 (16) **INT 3108**	Porter		39 19,3 N	000 04,1 W
	Rayer		38 33,4 N	000 16,9 E
7661 (14) **INT 3110**	Porter		39 19,3 N	000 04,1 W
7669 (41)	Porter		39 19,26 N	000 04,05 W
7670 (27)	Rayer		38 33,40 N	000 17,10 E
7785 (11)	Rayer	68 *Wk*	40 08,94 N	000 45,65 E

★ **20 30 84. FRANCE. (Côte Sud). Port-La-Nouvelle. — Port. Balisage. Zone de restriction.** (PREMAR Méditerranée, P&B Sète et Capitainerie de Port-La-Nouvelle).

– **Cartes**

6844 (13) **INT 3187**	Porter	annexe graphique F.321	43 00,00 N	003 05,00 E
		annexe graphique F.322	43 00,00 N	003 10,00 E
		annexe graphique F.323	43 13,40 N	003 10,00 E
7008 (85) **INT 3116**	Porter	annexe graphique F.324	43 00,0 N	003 15,0 E
7434 (20) **INT 3188**	**Cartouche B**			
	Porter	annexe graphique F.325	43 01,000 N	003 04,000 E
		annexe graphique F.326	43 01,000 N	003 06,000 E
		annexe graphique F.327	43 00,240 N	003 02,180 E

20 30 98. ITALIE. Sardegna (Côte NE). Abords d'Olbia. — Câble. Légende. Zone. (Genova, 19-18-02).

– **Cartes**

7025 (12) **INT 3302**	Porter	annexe graphique F.333		40 60,0 N	009 45,0 E
7507 (118)	Porter		entre	40 56,5 N (côte)	009 34,1 E
				40 56,5 N	009 34,6 E
				40 56,6 N	009 35,3 E
				40 57,3 N	009 37,4 E
				40 59,3 N (cadre)	009 45,0 E
	Rayer	limite :	entre	40 57,0 N	009 34,6 E
				40 59,4 N (cadre)	009 45,0 E
		limite :	entre	40 55,6 N	009 35,2 E
				40 58,0 N (cadre)	009 45,0 E
7510 (61) **INT 3308**	Porter	annexe graphique F.334		41 00,0 N	009 40,0 E

20 30 264. PETITES ANTILLES. (Côte Nord). Antigua. Barbuda. — Bathymétrie. (Taunton, 20-3107).
– **Cartes**

7617 (1)	**Cartouche B**				
	Porter	Sonde : 3_3 entourée d'une courbe	(a)	17 44,25 N	061 54,44 W
		Sonde : 7_2	(b)	17 43,76 N	061 48,39 W
	Note. — *Modifier la courbe voisine du point (b) pour y inclure la sonde (b).*				
		Sonde : 5_4	(c)	17 37,50 N	061 53,13 W
	Note. — *Modifier la courbe voisine du point (c) pour y inclure la sonde (c).*				
		Sonde : 7_4 entourée d'une courbe	(d)	17 34,24 N	061 50,51 W
	Rayer	Sonde : 9_1		voisine de (a)	
		Sonde : 16_5		voisine de (b)	
		Sonde : 18_3		voisine de (b)	
		Sonde : 8_2		voisine de (c)	
		Sonde : 10_1		voisine de (c)	
		Sonde : *11*		voisine de (d)	
7618 (7)	Porter	Sonde : 10_6	(a)	17 12,22 N	061 45,73 W
	Note. — *Modifier la courbe voisine du point (a) pour y inclure la sonde (a).*				
		Sonde : 14_1 entourée d'une courbe	(b)	17 12,51 N	061 43,39 W
		Sonde : *13* entourée d'une courbe		17 07,25 N	061 39,66 W
		Sonde : 12_9	(c)	17 04,05 N	061 38,89 W
	Note. — *Modifier la courbe voisine du point (c) pour y inclure la sonde (c).*				
		annexe graphique F.328		17 00,00 N	061 45,00 W
	Rayer	Sonde : 13_7		voisine de (a)	
		Sonde : *31* entourée d'une courbe		voisine de (b)	
7624 (7)	Porter	Sonde : 10_6 entourée d'une courbe	(a)	17 12,22 N	061 45,73 W
		Sonde : 14_1 entourée de deux courbes	(b)	17 12,51 N	061 43,39 W
	Rayer	Sonde : 16_5		voisine de (a)	
		Sonde : *31* entourée d'une courbe		voisine de (b)	
7630 (14) **INT 4182**	Porter	annexe graphique F.329		17 00,0 N	061 30,0 W
		annexe graphique F.330		17 30,0 N	062 00,0 W

— Instructions C23 2019

§ 5.2.3.1. *49, remplacer l'alinéa par :*

49 PASSE DES CHARPENTIERS. — La **passe des Charpentiers**, longue de près de 4 M et dont la profondeur est entretenue à 13,7 m, conduit des bouées « 1 » et « 2 » aux bouées « 7 » et « 10 ». Son axe est matérialisé par l'alignement à 025,5° des deux feux de **Portcé** : le feu antérieur est établi sur une colonne blanche (6 m) [47° 14,58' N — 2° 15,44' W] détachée à 400 m à l'ENE du phare de l'Aiguillon ; le feu postérieur, allumé en permanence et porté par une tour métallique (36 m) [47° 15,24' N — 2° 14,99' W] avec panneaux latéraux blancs est situé sur la falaise à 1 350 m du feu antérieur.

2030

Phares et Balises Saint Nazaire, Avis 20200440096-97-98

— Instructions D22 2015

§ 4.1.5.3. *07, remplacer l'alinéa par :*

07 Les îles de Port-Cros et de Bagaud ainsi que les îlots attenants sont classés « parc national ». La zone de mer, large de 600 m, s'étendant autour des îles, fait partie du parc (*décret 63-1235 du 14 décembre 1963* et *décret 2009-449 du 22 avril 2009*, *arrêté préfectoral 189/2017 du 5 juillet 2017 du préfet maritime de la Méditerranée*).

2030

Préfecture maritime de la Méditerranée, arrêté 142/2020 du 13 juillet 2020

— Instructions D5 2010

§ 1.2.6.2. *69, remplacer l'alinéa par :*

69 Immédiatement au Sud, débute un grand terre-plein bordé sur 1 300 m de quais munis de nombreuses rampes Ro-Ro. Les profondeurs varient de 6,3 à 10,3 m à leur aplomb. Un appontement destiné aux navires de croisière équipe la partie Sud. Des travaux sont en cours (2020) pour la construction de nouveaux quais immédiatement au Sud de ce terre-plein.

2030

Athinaï 20-74 et 86

§ 2.1.5.4. *49, remplacer l'alinéa par :*

49 NOUVEAU PORT DE COMMERCE OU PORT SUD. — En allant du Nord au Sud, on trouve cinq quais séparés par quatre décrochements perpendiculaires, longs de 30 à 40 m, équipés chacun d'une rampe avec des profondeurs de 9,5 à 9,9 m. Tous les quais, long de 150 à 220 m, sont aussi équipés de rampes et offrent de 9,5 à 10 m d'eau à leur aplomb. Le brise-lames détaché, sensiblement parallèle à ces quais, est accostable sur son côté interne par profondeurs de 9,5 à 10,8 m. Des travaux sont en cours (2020) pour la réalisation de nouveaux quais à l'extrémité Nord du port.

2030

Athinaï 20-73 et 85. Shom

§ 5.3.2.2. *31, remplacer l'alinéa par :*

31 Près de la pointe NE de Nisís Psyttáleia, s'élève un phare, tour ronde grise et maison (37° 56,7' N — 23° 35,7' E). De nuit, le feu de ce phare, d'une portée de 21 M, est l'amer majeur pour l'approche du complexe portuaire du Port du Pirée.

2030

Athinaï 20-81

§ 5.4.4.2. *07, remplacer l'alinéa par :*

07 ÓRMOS FÓRON. — **Órmos Fóron** est une baie étroite, qui pénètre à 0,15 M vers l'Est dans les terres. L'entrée de cette baie, qui est à 0,55 M au NW de celle du Port du Pirée, est limitée au Sud par une courte jetée.

2030

Athinaï 20-79

§ 10.4.4.1. *01, remplacer l'alinéa par :*

01 **10.4.4.1. Du Nord de Ákra Tigáni au-delà de Ákra Kástro.** — À 0,5 M au Nord de Ákra Tigáni, une pointe rocheuse (39° 50,5' N — 25° 03,0' E) forme la limite Sud de **Órmos Platý**, baie ouverte vers l'Ouest sur une largeur de 0,8 M ; la limite Nord de la baie est constituée par **Ákra Diavátis** (53 m), cap escarpé situé à 1,3 M au Nord de Ákra Tigáni, à l'extrémité d'une petite presqu'île orientée NE-SW. Un haut-fond dangereux couvert de moins d'un mètre d'eau est signalé (2020) en 39° 51,045′ N — 25° 03,645′ E à 0,2 M à l'WNW d'un petit port de pêche.

2030

Athinaï 20-82 et 89

§ 12.5.5.3. *13, remplacer l'alinéa par :*

13 À 0,25 M au NE de Ákra Thermón (§ 12.5.5.2.), **Órmos Thérma** (*cartes et ENC* citées au sous-paragraphe 12.5.5.2.) est une très petite baie, ouverte vers le SE sur une largeur d'environ 200 m ; elle pénètre à 100 m vers le NW dans les terres, et la hauteur d'eau est de 5 m à son entrée. Le long de la rive NW du site, est établi le village de **Thérma** (150 habitants) et, à l'angle NE de la baie, un établissement thermal de couleur blanche est remarquable. Un petit appontement, à l'extrémité duquel la hauteur d'eau est de 1,5 m, se projette depuis le milieu de la rive précitée. *Les bateaux peuvent mouiller dans la baie ; la protection par* meltémi *y est convenable, et d'autre part, les rafales y sont moins fréquentes et moins fortes qu'à Liménas Agíou Kirýkou*. Une bouée d'amarrage est en outre mouillée en 39° 22,71′ N — 26° 11,78′ E.

2030

Athinaï 20-83 et 90

Livre des Feux LA

MANCHE — MER DU NORD — ROUTES DIRECTES DES ÎLES SCILLY ET DE L'ÎLE DE SEIN VERS WEST HINDER - NORTH HINDER ET MAAS

DU DISPOSITIF DE SÉPARATION DU TRAFIC NORTH HINDER VERS MAAS

11250 *B.0630*	Goeree	51 55,5N 003 40,1E	Mo(U)W.15s	…	…	Tour damier blanc et rouge 23	Feux aux 4 sommets Racon - RSX 91 RN.18600 Plate-forme hélicoptère Fl(5)Y.20s sur bouées de marque spéciale «ODAS A» à 1,3 M dans le 306° et «ODAS B» à 1,4 M dans le 115°
			Horn(U).30s				

20 30

MER DU NORD — MANCHE — ROUTES DIRECTES DU DISPOSITIF DE SÉPARATION DU TRAFIC MAAS À GREENWICH

DU DISPOSITIF DE SÉPARATION DU TRAFIC MAAS À GREENWICH

11500 *B.0630*	Goeree	51 55,5N 003 40,1E	Mo(U)W.15s	…	…	Tour damier blanc et rouge 23	Feux aux 4 sommets Racon - RSX 91 RN.18600 Plate-forme hélicoptère Fl(5)Y.20s sur bouées de marque spéciale «ODAS A» à 1,3 M dans le 306° et «ODAS B» à 1,4 M dans le 115°
			Horn(U).30s				

20 30

DISPOSITIFS DE SÉPARATION DU TRAFIC — MANCHE — PAS DE CALAIS ET EAUX ADJACENTES — PARTIE SUD DE LA MER DU NORD

DISPOSITIFS DE SÉPARATION DU TRAFIC DE MAAS

13460 *B.0630*	Goeree	51 55,5N 003 40,1E	Mo(U)W.15s	…	…	Tour damier blanc et rouge 23	Feux aux 4 sommets Racon - RSX 91 RN.18600 Plate-forme hélicoptère Fl(5)Y.20s sur bouées de marque spéciale «ODAS A» à 1,3 M dans le 306° et «ODAS B» à 1,4 M dans le 115°
			Horn(U).30s				

20 30

MAAS WEST (OUTER ET INNER) - VOIE DE CIRCULATION VERS L'EST

13540 *B.0630*	Goeree	51 55,5N 003 40,1E	Mo(U)W.15s	…	…	Tour damier blanc et rouge 23	Feux aux 4 sommets Racon - RSX 91 RN.18600 Plate-forme hélicoptère Fl(5)Y.20s sur bouées de marque spéciale «ODAS A» à 1,3 M dans le 306° et «ODAS B» à 1,4 M dans le 115°
			Horn(U).30s				

20 30

FRANCE (CÔTE OUEST) — DE LORIENT À L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

DE LORIENT À LA PRESQU'ÎLE DE QUIBERON

DANGER DU LARGE

48630 (N)	*Akrocéan* *Lidar nord*	47 24,3N 003 34,2W	Fl(5)Y.20s	…	3	*ODAS*	
							20 30
48640 (N)	*Akrocéan* *Lidar Sud*	47 13,0N 003 30,0W	Fl(5)Y.20s	…	3	*ODAS*	Fl(5)Y.20s sur bouée houlographe dans l'Est pour 590 m.
							20 30

FRANCE (CÔTE OUEST) — ESTUAIRE DE LA LOIRE

CHENAUX DU SUD ET DE BONNE ANSE

CHENAL DU SUD

51200 *D.1152*	**Île du Pilier - Près de l'ancien phare**	47 02,6N 002 21,6W	Fl(3)W.20s	33	**29**	Tour pyramidale grise 34	[2 (**0.1** ; 3.9) ; **0.1** ; 11.9]
	Feu auxiliaire		Q.R	10	11		**Vis** 321°-034°(73°)
							20 30
51261 *D.1106.1*	**- postérieur - Portcé - Sur la falaise** 1 350 m de l'antérieur	47 15,2N 002 15,0W	Dir.Q.W	36	**24**	Tour blanche, ▯ W 19	**Intens** 024°-027°(3°) Synchronisé avec l'antérieur Allumé en permanence
							20 30
51270 *D.1114*	Pointe d'Aiguillon	47 14,5N 002 15,8W	Oc(3)WR.12s	28	W.13 R.10	Tour blanche 19	[2 (1.5 ; **1.5**) ; 1.5 ; **4.5**] **Obscd** 023°-027°(4°), **R**027°-069°(42°), **Obscd** 069°-207°(138°), **R**207°-233°(26°), **W**233°-293°(60°), **Obscd** 293°-297°(4°), **W**297°-300°(3°), **R**300°-327°(27°), **W**327°-023°(56°)
							20 30

Livre des Feux LB

FRANCE (CÔTE SUD) — DU CAP CERBÈRE AU CAP D'AGDE

DU CAP LEUCATE AU CAP D'AGDE

PORT-LA-NOUVELLE

23382 (N)	*Digue Nord* *PLN bouée Est*	43 00,9N 003 05,1E	Fl.Y.4s	…	2		Travaux d'agrandissement du port
							20 30

Section 2.4. Corrections aux ouvrages de Radiosignaux

2.4.1. — Radionavigation maritime (91)

4.2. — Listes des balises RACON

Tableau **Équateur**, *remplacer la ligne* **RN. 47320**, *par la ligne suivante* :

RN.47320	Canal de Santa Rosa 3 et 10 cm	Bouée	3° 11,6' S 25	80° 01,9' W B

2030

5.3. — Listes des stations AIS

Tableau **Chine**, *ajouter les lignes suivantes* :

Jing Wei 188	V	Épave	994136814	22° 53,4' N	117° 31,0' E
Nei Ling Ding Xi	V	Épave	994136810	22° 25,1' N	113° 46,1' E
Wei Long 7	V	Épave	994136809	23° 22,3' N	117° 11,7' E

2030

Tableau **France — Côtes de l'Atlantique**, *supprimer les lignes suivantes* :

Aiguillon	R	Phare	992271018	47° 14,5' N	2° 15,8' W
Le Pilier	R	Phare	992271019	47° 02,6' N	2° 21,6' W
Portcé	R	Feu postérieur	992271023	47° 15,2' N	2° 15,0' W

2030

2.4.2. Radiocommunications portuaires – Océan Atlantique (931)

Chapitre **5.4. – Grenade (Grenade)**, *remplacer le chapitre* **Saint George's – Pilotage**, *par le chapitre suivant* :

Saint George's – Pilotage

Coordonnées

TF	+1473	440 76 78	440 30 13
Fax	+1473	440 34 18	
Mél		grenport@spiceisle.com	
Web		http://www.grenadaports.com/	

Radiocommunications

VHF	Can. 16

Procédure

Obligation	Obligatoire pour les navires de jauge brute > 200.
Embarquement du pilote	NE de Annas Shoal.
Communication HPA	24 h avant l'arrivée.
Communication HPD	3 h avant le départ.
Mouillage possible	NW du port (12°03.2' N - 61°45.8' W) entre 12 et 23 m de fond. Le mouillage est interdit à moins de 200 m des plages sans permission écrite.
Note	Dimensions maximales pour une place à quai : 183 m de LHT et 8,54 m de tirant d'eau.

Chapitre **5.4. – Grenade (Grenade)**, *remplacer le chapitre* **Saint George's – Port**, *par le chapitre suivant* :

Saint George's – Port

Coordonnées

TF	+1473	440 76 78	440 30 13
Fax	+1473	440 34 18	
Mél		grenport@spiceisle.com	
Web		http://www.grenadaports.com/	

Radiocommunications

VHF	Can. 16

Procédure

Communication HPA	48 h avant l'arrivée en précisant si le navire transporte des matières dangereuses et en précisant les services demandés (pilotage, remorquage, equipement, etc.).
Formalité	Le formulaire de demande de services peut être téléchargé : http://www.grenadaports.com/index.php/resources/form-downloads.

Chapitre **5.8. – Saba**, *remplacer le chapitre* **Fort Bay Anchorage – Port**, *par le chapitre suivant* :

Fort Bay Anchorage – Port

Coordonnées

Bureau du port

TF	+599	416 32 94	
Mél		travis.johnson@sabagov.nl	
Web		https://www.sabaport.com/	

Parc marin (Saba National Marine Park)

TF	+599	416 32 95	416 27 09
Fax	+599	416 34 35	
Mél		info@sabapark.org	
Web		www.sabapark.org	

Radiocommunications

Bureau du port

VHF	Can. 16
Veille	0600-1800 (h. locale)

Parc marin (Saba National Marine Park)

VHF	Can. 16

Procédure

Généralités	Une fois arrivés (mouillage ou quai), les navires doivent se rendre le plus tôt possible au service des douanes et de l'immigration pour remplir les formalités requises. Si ceux-ci ne sont pas disponibles il faut passer au bureau du port pour ces formalités. Chaque navire doit aussi contacter le bureau du parc marin à son arrivée.
Formalités	Les formulaires de déclaration aux douanes et à l'immigration peuvent être téléchargés : https://www.sabaport.com/downloads

CHAPITRE 3

MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

Section 3.1 Cartes

N°	Format	Titre	Échelle	Chemise	Catalogue Page
		Publications de cartes électroniques de navigation - ENC			
FR474570	S57 ed3.1	Archipel des Tuamotu Raroia et Takume Raroia and Takume 16°21,50'S — 142°35,60'W 15°36,80'S — 142°03,50'W Publication 2020	1 : 75 000		
FR54232C	S57 ed3.1	Océan Pacifique - Îles Australes Île de Rapa - Baie d'Ha'Urei (Ahurei) 27°37,38'S — 144°20,15'W 27°36,15'S — 144°17,31'W Publication 2020	1 : 10 000		104
FR57519B	S57 ed3.1	Golfe de Tadjoura Entrée du Goubbet el Kharâb Entry to Goubbet el Kharâb 11°32,44'N — 042°40,45'E 11°33,64'N — 042°42,45'E Publication 2020	1 : 15 000		104
FR67455J	S57 ed3.1	Îles Tuamotu Tahanea - Passes de Motupuapua, Teavatapu et Otao Tahanea - Motupuapua, Teavatapu and Otao passes 16°52,06'S — 144°42,81'W 16°49,86'S — 144°39,09'W Publication 2020	1 : 15 000		104
		Éditions			
7239 (7239.CA) (INT 1852)	A0	Carte internationale Côte Nord d'Espagne Port de Santander [Fac-similé carte ES n°4011 publiée en 2000 (édition juillet 2019)] Édition n° 3 - 2020	1 : 15 000	74	27
7481 (7481.CA)	A0	Côte de Guyane Approches de Kourou - Îles du Salut Cartouche : A - Îles du Salut Édition n° 4 - 2020	1 : 25 000 1 : 15 000	174	83
		Édition de carte électronique de navigation - ENC			
FR472400	S57 ed3.1	Océan Indien Îles Glorieuses Édition n° 2 - 2020	1 : 50 000		104

Éditions de variantes

7610L (7610LSH)	A0	Petites Antilles The Grenadines - Groupe Sud - De Carriacou à Grenada Variante L		87
		Cartouche : De Carriacou à Grenada	1 : 60 000	
		Cartouche : A - Carriacou - Approches de Watering Bay	1 : 25 000	
		Cartouche : B - Carriacou - Hillsborough Bay	1 : 25 000	
		Édition n° 3 - 2020		
7611L (7611LSH)	A0	Petites Antilles The Grenadines - Groupe Milieu Variante L		87
		Cartouche : De Canouan à Carriacou	1 : 60 000	
		Cartouche : A - Tobago Cays	1 : 25 000	
		Cartouche : B - Union Island - Clifton Harbour	1 : 20 000	
		Édition n° 3 - 2020		
7612L (7612LSH)	A0	Petites Antilles The Grenadines - Groupe Nord Variante L		87
		Cartouche : De Bequia à Canouan	1 : 60 000	
		Cartouche : A - Mustique	1 : 25 000	
		Cartouche : B - Canouan - Charlestown Bay	1 : 12 500	
		Édition n° 3 - 2020		
7613L (7613LSH)	A0	Petites Antilles Saint Vincent et Bequia Variante L	1 : 60 000	87
		Cartouche : A - Bequia - Admiralty Bay	1 : 12 500	
		Édition n° 3 - 2020		
7622L (7622LSH)	A0	Petites Antilles Ports de Saint Lucia Variante L		87
		Cartouche : A - Port Castries	1 : 5 000	
		Cartouche : B - Vieux Fort	1 : 20 000	
		Cartouche : C - Grand Cul de Sac Bay	1 : 10 000	
		Cartouche : D - Marigot Harbour	1 : 5 000	
		Édition n° 4 - 2020		
7629L (7629LSH) (INT 4186)	A0	Carte internationale Océan Atlantique Petites Antilles - Partie Sud - De Saint Lucia à Grenada et Barbados Variante L	1 : 300 000	85, 87
		Édition n° 2 - 2020		

Retraits

7239 (7239.CA) (INT 1852)	A0	Édition n° 2 - 2010
7481 (7481.CA)	A0	Édition n° 3 - 2007

Retrait de carte électronique de navigation - ENC

FR472400	S57 ed3.1	Publication 2018

Section 3.5 Autres ouvrages

N°	Titre	Édition
2030VHC	GAN-T (Version téléchargeable du GAN)	Édition 2020.

Contacts

Shom 13 rue du Chatellier - CS 92803 - 29228 BREST CEDEX 2

Information nautique rapide
Téléphone +33 (0) 2 56 31 24 24
Télécopie +33 (0) 2 56 31 25 84
Courriel gan@shom.fr

Renseignements relatifs à la publication – Téléphone 02 56 31 22 58

Pour faciliter l'accès aux informations qui permettent d'effectuer la mise à jour des documents nautiques édités par le Shom, le **Groupe d'Avis aux Navigateurs (GAN)** est diffusé sur gan.shom.fr.

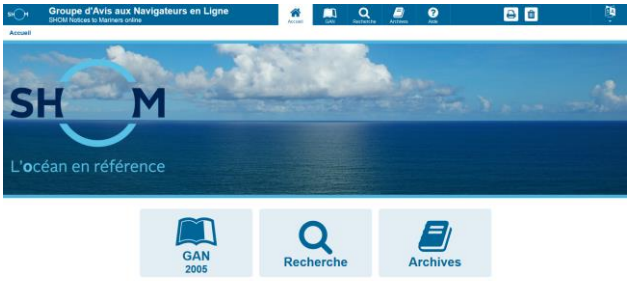

Le respect de l'origine et de l'intégrité des informations transmises est assuré grâce au protocole sécurisé SSL (Secure Socket Layer).

Des liens permettent une navigation aisée dans un groupe entre les divers types de corrections et dans les archives. Quelques clics permettent ainsi de visualiser toutes les corrections en vigueur (postérieures au 1er janvier 1999) apportées aux cartes et ouvrages, à partir des fonctions de recherche.

Le symbole ★, placé devant le numéro d'un avis, indique que celui-ci résulte d'une information originale.

Le symbole ▲, placé devant le numéro d'un avis, indique que celui-ci est la reproduction d'un avis étranger.

Les **annexes graphiques** sont fournies avec une qualité cartographique et sont directement exploitables avec une restitution sur imprimante à 600 dpi.

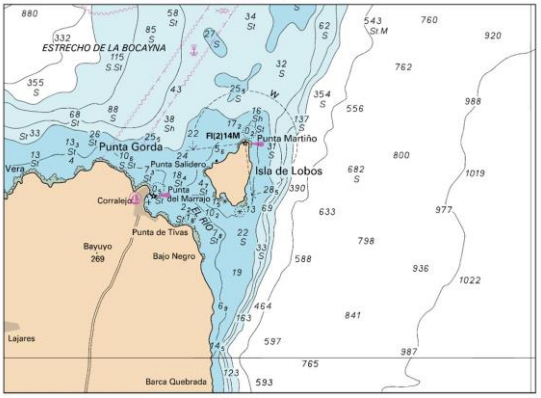

Les **calques de corrections** des cartes françaises, transcriptions graphiques des avis cartes, sont disponibles avec le GAN numérique. Ils permettent de pointer de façon rapide et sûre la position des corrections.

SHOM 300 ans d'hydrographie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES